

SITE DU CAP SAINT-JACQUES Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est notamment issu des domaines fonciers constitués à partir du XVIII^e siècle par les familles Gohier, Brunet et Peck, devenus ensuite la propriété des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie dans les années 60. À partir de 1980 la Communauté urbaine de Montréal acquiert la plupart des lots du secteur afin de créer le parc régional du Cap-Saint-Jacques, rendant ce territoire accessible à la population.

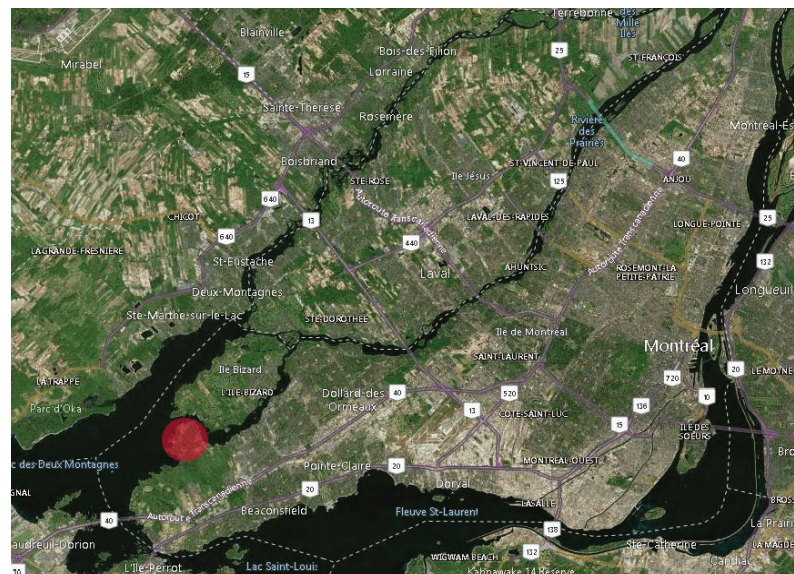
L'intérêt patrimonial du site du cap Saint-Jacques repose d'abord sur sa **valeur historique, contextuelle et paysagère**. Sa forme de péninsule et sa localisation au confluent du lac des Deux Montagnes et de la rivière des Prairies sont à la base de son identité. On peut encore y lire des traces du paysage de la pré-concession (rives naturelles, bois anciens, ruisseaux). La plus grande richesse du site est la persistance, depuis 300 ans, de l'usage agricole sous diverses formes : subsistance, gentlemen farmers, socio-éducative, dont il subsiste de nombreux témoins physiques. Le découpage seigneurial du territoire est toujours lisible et il est l'un des rares lieux montréalais où le lien entre le bâti agricole et les terres demeure.

Le site témoigne aussi du mouvement de villégiature qui a marqué le développement de l'ouest de l'île de Montréal au tournant du XX^e siècle. L'élite montréalaise de l'époque a valorisé les attraits paysagers du site et y a associé nature, agriculture, agrément et récréation. En témoignent le site Brunet-Peck, établi à partir de 1919 par le manufacturier James Bowman Peck sur le site de la ferme Brunet et le domaine de la famille Gohier, constitué à partir de 1910 par Édouard Gohier père, maire de la ville de Saint-Laurent, qui acheta les terres de l'ouest du cap. Dans les années 30, les Gohier y aménagèrent l'iconique plage du cap Saint-Jacques, initiant les activités récréatives et l'usage public du site. Édouard Gohier fils, particulièrement, développera la villégiature tout en consolidant les activités agricoles. Une valeur exceptionnelle est conférée à ces ensembles, beaucoup plus riches que la somme de leurs parties.

Sur le plan de la **valeur architecturale**, on souligne principalement l'exceptionnelle résidence Brunet-Peck, point focal du domaine. Le site du cap comprend en outre de nombreux bâtiments et maisons de ferme, plusieurs «villas» construites par les Gohier et des bâtiments conventuels qui possèdent d'importantes qualités architecturales et un bon niveau d'intégrité.

Une **valeur écologique** est conférée au site qui comprend une mosaïque de milieux naturels d'une importante superficie offrant une grande diversité d'habitats pour la faune et la flore.

Enfin, la **valeur sociale et d'usage** du site repose principalement sur sa capacité à témoigner des occupations et des usages qui se sont succédés au cap Saint-Jacques depuis le XVIII^e siècle : agriculture préindustrielle, villégiature, fonction institutionnelle et usage récréatif. Cette valeur repose également sur l'héritage de la mission sociale de la Communauté urbaine de Montréal, qui a rendu l'ensemble du territoire accessible à tous et axé les activités sur l'éducation à l'environnement et à la préservation de la nature.



Localisation du site. Source : Bing Maps, 2019.



Localisation du site. Source : Bing Maps, 2019.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

TERRITOIRE À L'ÉTUDE

La présente démarche d'évaluation de l'intérêt patrimonial se concentre sur le parc-nature du Cap-Saint-Jacques mais prend en compte les autres éléments qui composent le site du cap Saint-Jacques, soit :

- les trois enclaves résidentielles le long de la rive est (en bleu);
- l'Ermitage Sainte-Croix (en orange).

La Solitude Notre-Dame (en rose) est une propriété de la Ville de Montréal qui fait partie du parc-nature et qui a fait l'objet d'un énoncé de l'intérêt patrimonial en 2016. Cet énoncé est disponible sur le site Internet de la Ville.

Aux fins du présent document, lorsqu'on voudra désigner spécifiquement la propriété de la Ville, il sera question du parc-nature.



Territoire à l'étude. Source : Bing Maps, modifié par Ville de Montréal

CONTEXTUALISATION DE LA DÉMARCHÉ

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports à la Division du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site du cap Saint-Jacques. Il se base sur la consultation et les présentations de documents portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 4 octobre 2019.

La présente démarche d'évaluation vise à identifier les valeurs patrimoniales associées au lieu et les éléments caractéristiques qui les incarnent. Ces derniers constituent les éléments existants qu'on souhaite voir perdurer dans le temps. L'expérience démontre que la perpétuation des valeurs par la conservation et la mise en valeur des composantes qui les expriment, confère une plus-value aux interventions contemporaines. Elle leur permet de s'inscrire de façon authentique dans l'affirmation de l'identité culturelle de la collectivité, de s'arrimer à la riche histoire du lieu, tout en permettant l'évolution du territoire et la création du patrimoine de demain.

Le présent énoncé ne constitue pas un recensement exhaustif de l'ensemble des éléments présents ou disparus qui contribuent à la valeur patrimoniale du lieu. L'objectif de la présente démarche est de mettre en évidence les éléments subsistants identifiés par le groupe de travail comme dégageant un intérêt spécifique et sur lesquels une attention particulière devrait être apportée dans le cadre des démarches de planification futures pour l'ensemble du site. Par ailleurs, le site a fait l'objet de plusieurs études et analyses, en particulier sur le plan historique, dont l'énoncé ne constitue pas une synthèse. Ces études sont listées à la section «Références» à la fin du document.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

DÉSIGNATIONS ET IDENTIFICATIONS

Le parc régional du Cap-Saint-Jacques est un parc régional selon la définition du **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**, soit «un territoire à vocation récréative dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées».

Les parcs régionaux ont été créés en vertu de la **Loi sur les compétences municipales**.

Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal (PMAD)

- Carte 20 : Couvert forestier du Grand Montréal : identification du couvert forestier du cap Saint-Jacques en tant que bois de 0,5 hectare et plus.
- Carte 21 : Potentiel de conservation des bois, des corridors forestiers et des milieux humides : identification de la partie sud du cap Saint-Jacques dans un territoire d'intérêt régional.
- Carte 23 : Ensembles patrimoniaux de portée métropolitaine : identification du cap Saint-Jacques comme faisant partie de l'ensemble patrimonial de portée métropolitaine Pierrefonds/Senneville/Sainte-Anne-de-Bellevue/Baie-d'Urfé.

Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal

(le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal reconduit ces désignations)

- Carte 12 : Patrimoine : secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle et grande propriété à caractère institutionnel (Ermitage Sainte-Croix et Solitude Notre-Dame).
- Carte 13 : Patrimoine archéologique : secteur d'intérêt archéologique.
- Carte 14 : Milieux naturels : comprend plusieurs milieux humides, friches naturelles, bois et ruisseaux.
- Carte 15 : Territoires d'intérêt écologique : milieu naturel protégé ou en voie de l'être et faisant partie d'un écoterritoire (du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme).
- Carte 16 : Paysages emblématiques et identitaires : parc en rive principal, comprend deux principaux accès public aux rivages (parc riverain), certaines portions des chemins du cap Saint-Jacques font partie de la route du parcours riverain et le boulevard Gouin est identifié en tant que tracé fondateur.
- Carte 19 : Concept de la Trame verte et bleue : espace vert, destination d'intérêt, écoterritoire et certaines portions des chemins du cap Saint-Jacques font partie de la route du parcours riverain.
- Carte 20 : Grandes affectations du territoire : affectation conservation.
- Carte 23 : Index des plaines inondables : section Lac des Deux Montagnes (CMM, feuillets 31H05-020-*)
- Carte 37 : Équipements sportifs et récréatifs d'intérêt métropolitain et d'agglomération : le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est identifié en tant que parc ouvert au public.
- Carte 41 : Milieux humides classifiés et cours d'eau intérieurs : comprend plusieurs milieux humides et cours d'eau intérieurs.
- Carte 42 : Aires protégées : milieu naturel protégé par l'agglomération (grand parc protégé).
- Carte 43 : Éléments structurants du paysage : composantes à caractère naturel (espace vert et rive, ruisseau ou rivière).
- Carte 44 : Trame verte et bleue—Réseaux, équipements et infrastructures en lien avec l'eau : grand parc d'agglomération et infrastructure (plage).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

DÉSIGNATIONS ET IDENTIFICATIONS (suite)

Les immeubles suivants font l'objet de désignations patrimoniales (seul le plus haut niveau de désignation est indiqué) :

Loi sur le patrimoine culturel

- Maison Joseph-Charlebois (maison Grier) : immeuble patrimonial classé avec une aire de protection (juridiction provinciale)
- Maison Thomas-Brunet : immeuble patrimonial cité (juridiction municipale)
- Maison Jacques-Richer-Dit-Louveteaux : immeuble patrimonial cité (juridiction municipale)

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

- Chapelle du bâtiment la Solitude de Notre-Dame : inventoriée et faisant partie de l'ensemble conventuel de la congrégation des soeurs de Sainte-Croix.

Répertoire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial de Montréal

- Château Gohier
- Maison de la Pointe

Inventaire des anciennes maisons de ferme de Montréal

- Maison Antoine-Legault-Dit-Deslauriers
- Maison Brisebois-Brunet
- Maison Joseph-La Madeleine-Dit-Ladouceur

Aire de conservation de la tortue géographique

- Les rives ouest du parc-nature du Cap-Saint-Jacques font partie de l'habitat essentiel de la tortue géographique, espèce désignée « vulnérable » au Québec en 2005 en vertu de la LEMV (Gazette officielle du Québec, 2005).
- Cette espèce a également été désignée « préoccupante » au Canada en 2004 au sens de la Loi sur les espèces en péril (LEP) (L.C. 2002, ch. 29) (Gazette du Canada, 2004).

SITES ARCHÉOLOGIQUES INSCRITS À L'INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

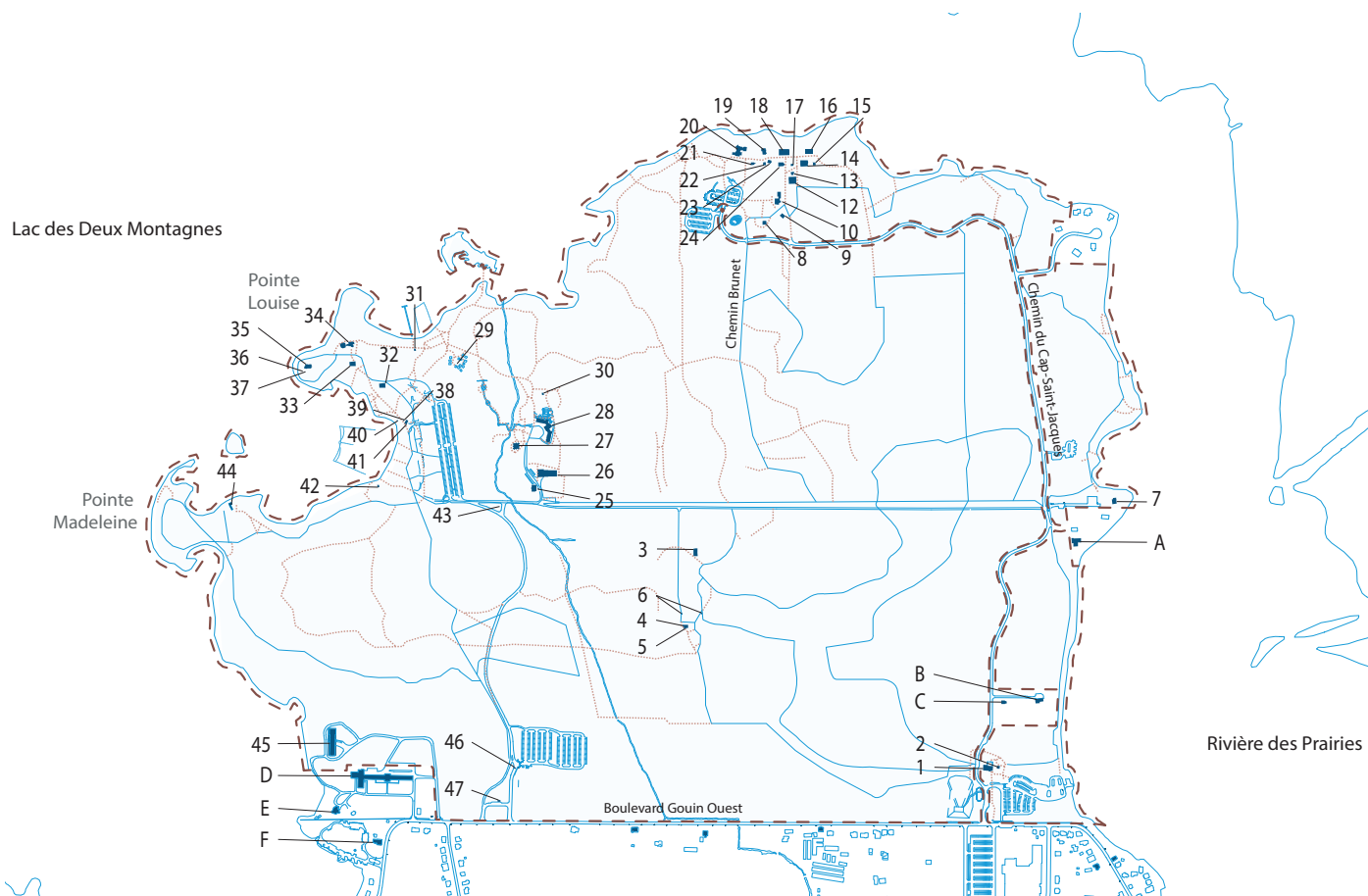
- Maison Thomas-Brunet : BiFI-14
- Maison Richer-Dit-Louveteau : MTL08-16-2 (Code temporaire attribué par la Division du patrimoine en l'absence de code Borden)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

ENSEMBLE DES BÂTIMENTS PRÉSENTS SUR LE SITE : LES ÉLÉMENTS EN ROUGE SONT NOMMÉS DANS LE PRÉSENT ÉNONCÉ EN TANT QU'ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES INCARNANT LES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE

- 1 Chalet d'accueil
- 2 Garage du chalet d'accueil
- 3 Bâtiment de service
- 4 Cabane à sucre
- 5 Remise de la cabane à sucre
- 6 Stations de pompage pour tubulures (2)
- 7 Maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau
- 8 Maison Antoine-Legault-Dit-Deslauriers
- 9 Pavillon de services
- 10 Maison Proulx
- 11 Abris des bovins (2)
- 12 Serre
- 13 Remise du jardinier
- 14 Dôme
- 15 Station de pompage
- 16 Dépôt de matériaux secs
- 17 Clapier
- 18 Étable
- 19 Maison du fermier/gardien
- 20 Maison Thomas-Brunet (résidence James-Baumann-Peck)
- 21 Ancienne station de pompage
- 22 Garage du fermier
- 23 Garage de la ferme
- 24 Abri des oies
- 25 Maison de la ferme Gohier (maison des aminateurs)
- 26 Grange-étable
- 27 Centre d'interprétation du centre de plein air
- 28 Hébergement du centre de plein air
- 29 Tentes prospecteurs (5)
- 30 Tipi
- 31 Remise de la petite plage
- 32 Vestiges de la maison inachevée
- 33 Maison Maurice-Gohier
- 34 Château Gohier
- 35 Maison de la Pointe
- 36 Four à pain
- 37 Puits



- 38 Remise de la plage publique
- 39 Abri de la plage
- 40 Poste de premiers soins
- 41 Abris parasols de la plage (3)
- 42 Entrepôt de la plage
- 43 Kiosque de perception du chemin de service
- 44 Observatoire du Havre-aux-Tortues
- 45 Ensemble conventuel de La Solitude
- 46 Kiosque de perception du secteur de la plage
- 47 Abribus
- 48 Toilettes sèches (16 distribuées sur le territoire)

Bâtiments situés à l'extérieur du parc-nature :

- | | |
|---|--|
| A | Maison Joseph-La Madeleine-Dit-Ladouceur |
| B | Maison Joseph-Charlebois (Grier) |
| C | Maison Brisebois-Brunet |
| D | Ermitage Sainte-Croix |
| E | Villa des Arts de l'Ermitage |
| F | Maison Pilon |

Source : Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

SITE DU CAP SAINT-JACQUES Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

PRINCIPAUX BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (Voir les chiffres correspondant à la liste de la page précédente)



Source : Ville de Montréal, 2005.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2010.



Source : Denis Tremblay, 2012.



Source : Ville de Montréal, 2019.



Source : Denis Tremblay, 2012.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2010.



Source : Denise Caron, 2016.



Source : Ville de Montréal, 2019.



Source : Ville de Montréal, 2019.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2010.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2010.



Source : Atelier Christian Thiffault, 2015.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2013.



Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2003.



Source : Anne-Marie Dufour, Ville de Montréal, 2010.



Source : Denis Tremblay, 2012.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 1663** Les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal et planifient le développement du territoire pour l'ouvrir à la colonisation.
- 1717** Début de la concession des terres dans la portion nord-ouest de l'île de Montréal.
- 1722-1724** Concession des terres du Bas-du-Cap, lots perpendiculaires à la rivière des Prairies.
- 1748-1755** Concession des terres du Haut-du-Cap, lots perpendiculaires au Lac des Deux Montagnes.
- Vers 1750** Ouverture du premier chemin du Cap-Saint-Jacques, le tracé fondateur du cap.
- Vers 1799** Construction de la maison Joseph-Charlebois dans la portion est du cap.
- 1834** Construction de la maison Thomas-Brunet dans la partie nord du cap.
- 1835** Construction de la maison Jacques-Richer-Dit-Louveteaux dans la portion est du cap.
- À partir de 1910** Fin de la période d'exploitation agricole de subsistance à l'échelle familiale, amorcée par les Blais, les Rivaud, les Ladouceur et les Brunet. Les Peck et les Gohier conservent une exploitation agricole et introduisent l'usage de villégiature. Les Gohier introduisent également l'usage de récréation au cap.
- Entre 1910 et 1920** Achat des terres à l'ouest du cap par Édouard Gohier 1^{er}, maire de la ville de Saint-Laurent. Vers 1916 il entreprend la construction du château Gohier et de la maison de la pointe.
- 1919** Acquisition de la propriété de la famille Brunet par James Bowman Peck.
- 1928** Agrandissement de la maison Thomas-Brunet vers l'arrière par Hugh Adderley Peck, frère de James Bowman Peck.
- Années 1930** Aménagement de la plage par les Gohier.



Un premier chemin ceinture le cap en longeant la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes.
Source : 1834. Le chemin du Cap-Saint-Jacques. André Jobin. Car te de l'île de Montréal (détail).. AVM. VM66,S3,P042



Ce tronçon est le plus ancien vestige du chemin du cap Saint-Jacques à l'époque de la colonisation française au cap. Il est situé à l'Est du cap Saint-Jacques, entre le boulevard Gouin Ouest et le chemin de traverse. Il est aujourd'hui utilisé comme sentier pédestre ou cyclable. Source et photo : Denise Caron, 2019.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (suite)

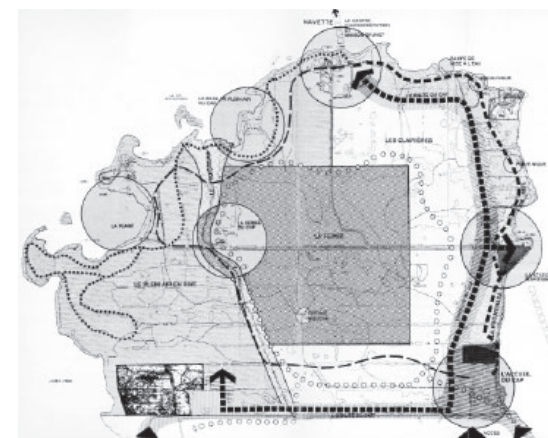
- 1943-1949** Construction des bâtiments de la ferme Gohier.
- 1955** Acquisition de la propriété de James Baumann Peck par Clive Gault Benson, un comptable agréé de l'île Bizard.
- Début des années 1960** Élargissement du chemin de traverse, prenant les dimensions d'un boulevard, témoignant de la popularité de la plage, de la 'ferme Gohier' et des ambitions des exploitants.
- 1961** Acquisition d'une partie de la terre longeant le boulevard Gouin par la congrégation des soeurs de Sainte-Croix et construction d'une maison de retraite nommée la Solitude Notre-Dame, dans la partie sud-ouest du secteur, en bordure de la rivière.
- 1963** Construction d'une nouvelle maison de retraite pour les soeurs de Sainte-Croix, l'Ermitage du côté du boulevard Gouin Ouest et aménagement d'une résidence pour les soeurs âgées dans l'édifice de la Solitude Notre-Dame.
- 1966** Acquisition des terres des Gohier par les soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (SSNJM).
- 1966-1985** Fermeture de la plage du cap St-Jacques en raison de sa privatisation complète et de la mauvaise qualité de l'eau.
- 1968** Acquisition de presque tous les autres lots du cap (terres Brunet/Peck/Benson) par les soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.
- 1971-1972** Installation du Conseil général de la Congrégation des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et de leur centre administratif au cap.
- 1974** Classement de la maison Charlebois en tant que monument historique par le gouvernement du Québec.
- 1975** Délimitation d'une aire de protection autour de la maison Joseph-Charlebois.
- À partir de 1980** Acquisition de la plupart des lots agricoles du secteur par la Communauté urbaine de Montréal.
- 1985** Inauguration du parc régional du Cap-Saint-Jacques par la Communauté urbaine de Montréal. Le lieu passe de la propriété privée à la propriété publique, orientée vers la récréation, l'éducation et la préservation de la nature. Conformément à la mission de la CUM, l'accent est mis sur les bois et les rives, alors que le paysage prédominant est agricole. Quelques propriétés privées se trouvent alors enclavées dans le parc.
- 1988** Début de l'administration de la ferme écologique et de l'exploitation des terres agricole par la Corporation D-Trois-Pierres, fondée en 1986 par la Congrégation des soeurs de Sainte-Croix afin d'offrir un apprentissage professionnel à des jeunes adultes en difficulté.
- 1989** Adoption du Plan directeur du parc régional du Cap-Saint-Jacques qui met l'accent sur la récréation, la découverte de la nature et transforme l'activité agricole en une activité récréative et éducative.
- 2011** L'ensemble institutionnel de la Solitude, appartenant aux soeurs de Sainte-Croix depuis 1958, est incorporé au parc-nature.
- 2019** Le parc-nature attire plus de 200 000 visiteurs annuellement, ce qui en fait une importante destination de l'ouest de Montréal, notamment pour le ski de fond, la ferme écologique et la plage. Annonce de la création du Grand parc de l'Ouest.



1961. Baignade au lac des Deux Montagnes
Source : BAnQ, E6 S7 SS1 D611002 (en ligne).



Album « Retour sur les lieux de repos SSNJM ».
Source : site web des SSNJM, sans titre, en ligne.



Juin 1989. Proposition d'aménagement du Plan directeur. SODEM et CUM. Concept d'aménagement. Tiré du Parc régional du Cap- Saint-Jacques. Plan directeur. VM.SGPMRS.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR HISTORIQUE, CONTEXTUELLE ET PAYSAGÈRE



Vue sur le lac des Deux-Montagnes. Source : Denis Tremblay, 2012.



La morphologie du cap a dicté l'organisation spécifique du territoire. Source : Vue aérienne AVM. CUM001.C-1-5_004-7086-46, 1992 ou 1993. Modifié par LN paysage, 2019.



Vue aérienne où apparaissent les bois anciens. Source : Le cap Saint-Jacques. Photographic Surveys Incorporated, Collection photothèque nationale de l'air. 1949.

Cette valeur repose principalement sur :

La morphologie et la situation géographique du cap, particulièrement :

- la péninsule, de par son ampleur, sa forme, ses pointes, ses baies :
 - est très reconnaissable à vol d'oiseau ou sur les cartes anciennes et actuelles;
 - est à la base de l'identité du cap;
 - sous-tend une présence importante de l'eau;
 - a dicté une organisation spécifique du territoire et l'orientation des activités sur le territoire (villégiature orientée vers l'eau, activités agricoles tournées vers les terres);
 - a induit les accès directs à l'eau et la qualité exceptionnelle des vues sur le panorama riverain et le relief à l'arrière (les montagnes);
 - offre un contraste frappant avec l'environnement suburbain environnant.
- la forte probabilité de l'occupation du site par les Premières Nations et le potentiel de documenter cette occupation par la découverte de vestiges archéologiques;
- les traces du paysage de la pré-concession.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

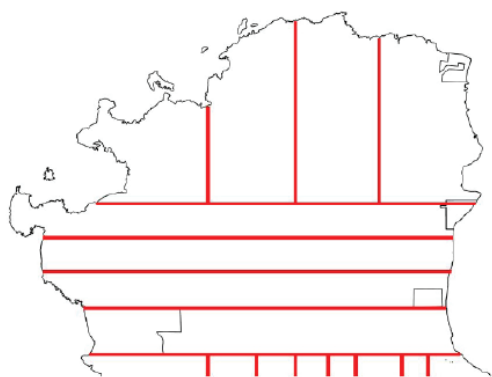
- La morphologie du cap Saint-Jacques, sa forme particulière de péninsule.
- Les vues sur les montagnes au nord, sur le lac des Deux Montagnes et sur l'île Bizard.
- La situation géographique du cap Saint-Jacques, sa position stratégique à la confluence du lac des Deux Montagnes situé à l'embouchure de la rivière des Outaouais et de la rivière des Prairies, deux importantes routes commerciales.
- Les rives, les îles et les grèves de sable à l'ouest.
- Les bois anciens et la topographie, incompatible avec une exploitation agricole soutenue, qui a permis la préservation de ces bois.
- Les ruisseaux, dont le tracé de certaines portions a peu ou pas changé depuis l'origine.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

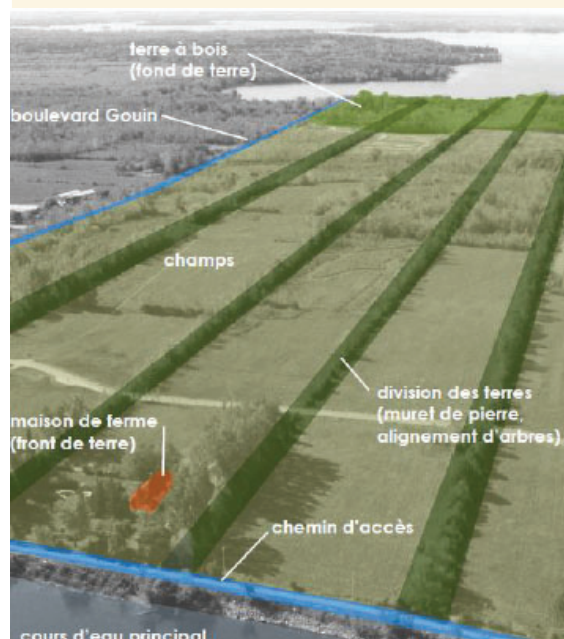
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR HISTORIQUE, CONTEXTUELLE ET PAYSAGÈRE (suite)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Le lotissement suit la logique de divisions perpendiculaires au cours d'eau principal. Source : LN paysage, 2019.



Traces de l'organisation des terres. Source : LN paysage, 2019.

Les traces de l'organisation du territoire et de la vocation agricole :

- l'organisation du territoire typique du cap Saint-Jacques : les terres du haut et du bas du cap étant disposées perpendiculairement les unes aux autres;
- le fait que le découpage seigneurial du territoire est toujours lisible, malgré des subdivisions de terres qui ont eu lieu par la suite, grâce à la présence d'éléments physiques exprimant ce découpage et qui ont le potentiel de le révéler encore davantage;
- le fait que le cap est l'un des rares lieux montréalais où le lien entre le bâti agricole et les terres demeure;
- l'ancienneté et l'intégrité des maisons de ferme et des bâtiments agricoles et leur interrelation, qui témoignent de savoir-faire constructifs traditionnels et de modes de vie anciens;
- la présence potentielle de vestiges archéologiques des anciennes maisons de ferme et de leurs bâtiments secondaires, témoins de l'organisation du territoire et de sa vocation.
- la présence de chemins, tracés selon la logique du parcellaire ou suivant la berge, qui sont des témoins importants de la période agricole;
- la valeur d'ensemble issue du lien entre tous ces éléments : les terres en culture ou en pacage, la terre à bois, la maison de ferme qui est la figure de proue, les dépendances, les bâtiments liés à l'exploitation de la ferme, les chemins internes, etc.;
- la présence d'éléments physiques exprimant l'adaptabilité des occupants aux conditions difficiles du site (sol rocailleux, milieux humides, crues printanières, etc.).

- L'activité agricole toujours en fonction.
- Les traces du parcellaire ancien et l'orientation des terres (fronts de terre, fonds de terre et sens d'arrivée).
- Les trois maisons de ferme en pierre dont la construction remonte à la première moitié du XIX^e siècle (Thomas-Brunet, Joseph-Charlebois, et Jacques-Richer-Dit-Louveteaux) et qui sont toujours en relation avec leur contexte seigneurial.
- L'ensemble des maisons de ferme encore présentes au cap (et les vestiges potentiels), les bâtiments agricoles et les dépendances (et les vestiges potentiels), les champs, les murets de pierre, les haies vives, les alignements d'arbres, les terres à bois, les chemins historiques, en particulier le chemin de traverse, le chemin Brunet et les vestiges du chemin en rive originel.
- Le site Brunet-Peck, secteur du cap où la valeur d'ensemble est la plus représentative et où les vestiges du chemin en rive originel sont encore présents.
- Le déplacement du chemin du haut du cap, plus fragile aux inondations, vers le centre, où le chemin de traverse est créé.
- La localisation des constructions anciennes sur des promontoires, pour se protéger des inondations.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR HISTORIQUE, CONTEXTUELLE ET PAYSAGÈRE (suite)



Cette photo montre bien le lien entre la nouvelle résidence des Peck et le lac des Deux Montagnes. La légende commente ainsi The site commands magnificent views over the Lake of the Two Mountains", tirée de la revue Canadian Homes and Gardens, novembre 1933.



Publicité à l'entrée du site de la plage vers la fin des années 1940. Source : Collection Guy Sylvestre (en ligne).



La ferme Gohier, en 1963. Source : Ville de Montréal

Les traces de la vocation de villégiature, de la vocation conventuelle et de l'introduction des activités récréatives :

- La présence d'éléments physiques qui subsistent de l'occupation d'une partie du territoire du cap par les Gohier et les Peck et qui témoignent de :
 - la valorisation des berges et des vues idylliques et l'association des notions de nature, d'agriculture, d'agrément et de récréation par l'élite montréalaise de l'époque;
 - la période de 1910 à 1966, où le cultivateur est remplacé par les gentlemen farmers, dont la principale source de revenus ne provient pas de l'agriculture;
 - l'établissement, à partir de 1910, d'Édouard Gohier 1^{er} sur la partie ouest du cap, qui devint alors habitée, avec la construction de la maison de la Pointe, pour la première fois depuis l'ouverture des terres à la colonisation;
 - l'introduction des activités récréatives par les Gohier à partir des années 1930, qui initie l'usage public du site;
 - la transformation par les Peck de la terre agricole des Brunet en un grand domaine, à partir de 1919, magnifiant les éléments forts du site agricole;
 - l'intérêt des Peck pour le patrimoine bâti vernaculaire et la philosophie du mouvement Arts and Crafts : la rénovation de la maison Thomas-Brunet en 1920 et son intégration en 1928 à l'imposante résidence secondaire;
 - la représentativité de la résidence James-Baumann-Peck en tant que transformation de la vocation agricole à celle de villégiature.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

L'ensemble formé par les constructions et les aménagements du domaine de la famille Gohier et les interrelations entre ces éléments, dont principalement :

- Le château Gohier et la maison de la Pointe, installés sur les pointes, dans un encadrement boisé offrant des vues imprenables sur le lac.
- La plage comme icône montréalaise.
- La ferme Gohier et la maison de la ferme Gohier.
- La maison Maurice-Gohier, bâtie sur des fondations plus anciennes.
- Les vestiges de la maison inachevée.
- La cabane à sucre.
- L'élargissement du chemin de traverse afin de faciliter l'accès à la plage
- Le portail d'entrée.

L'ensemble formé par les constructions et les aménagements du site Brunet-Peck et les interrelations entre ces éléments, dont principalement :

- La maison Thomas-Brunet.
- La résidence James-Baumann-Peck, qui intègre la maison Thomas-Brunet et la met en vedette.
- Le chemin Brunet.
- Les vestiges du chemin en rive originel.
- La maison Proulx.
- Les bâtiments liés à l'exploitation de la ferme (étable, clapier, abri aux oies, garages, ancienne station de pompage, etc).
- Le portail d'entrée et les murets décoratifs.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR HISTORIQUE, CONTEXTUELLE ET PAYSAGÈRE (suite)



Sœurs de Sainte-Croix.

Source : <http://ermitagesaintecroix.weebly.com/>



1993. Vue oblique de la ferme écologique. Source : AVM. CUM001-C-I-5_004-7986-04.

Les traces de la vocation de villégiature, de la vocation conventuelle et de l'introduction des activités récréatives (suite) :

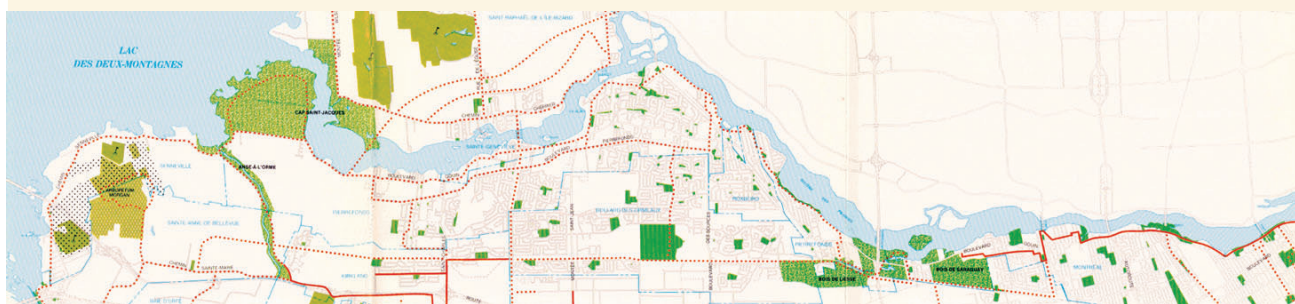
- la présence d'éléments physiques qui témoignent de l'installation d'institutions religieuses au cap principalement comme lieu de repos et de retraite.

La création du parc régional du Cap-Saint-Jacques :

- l'achat des terres du cap par la Communauté urbaine de Montréal afin de créer le parc régional du Cap-Saint-Jacques, ouvert en 1985, qui rendit l'ensemble de ce territoire accessible à la population et le sauva de l'étalement urbain;
- le changement profond dans l'occupation du site, passant de propriété privée à propriété publique, orientée vers la récréation, l'éducation et la préservation de la nature, où l'usage agricole est maintenu, mais sous une forme éducative;
- l'augmentation et l'adaptation de l'offre de services à la population sur une période de 40 ans.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les complexes de la Solitude Notre-Dame et de l'Ermitage, destinés aux retraites, construits par les sœurs de Sainte-Croix.
- L'organisation spatiale de ces complexes et les éléments paysagers qui évoquent les usages de ressourcement, prière et contemplation : promenade en rive, sanctuaire de la vierge, croix, vues, parterres gazonnés, sentiers.
- Le parc-nature lui-même en tant qu'espace naturel riverain en milieu urbain.
- La propriété de la majeure partie du site du cap par la Ville de Montréal et son statut de parc-nature.
- Les activités d'insertion sociale et professionnelle menées par D-Trois-Pierres sur le site.



1980. Ce plan illustre les parcs régionaux de la CUM, les parcs, les terrains de golf et les réserves naturelles et montre leur concentration dans l'Ouest de l'île de Montréal. Source : Espaces verts. AVM. CUM001_534-CSJ-2.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR ARCHITECTURALE



Maison Thomas-Brunet avant la transformation en 1920.
Source : Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, p. 255.



La résidence James Baumann Peck intégrant la maison Thomas-Brunet. La légende sous la photo : The résidence de J.B. Peck, Esq., at Cap St. Jacques, Que., tirée de la revue Canadian Homes and Gardens, novembre 1933.



La Solitude Notre-Dame : l'expression de la modernité associée au renouveau liturgique des années 1950-1960, qui rompt avec la tradition et permet d'expérimenter de nouvelles formes architecturales. Perspective par Paul G. Goyer, architecte. Source : Ville de Montréal.

Cette valeur repose principalement sur :

- La qualité architecturale et l'intégrité des maisons de ferme encore présentes au cap et qui font partie des 170 anciennes maisons de ferme subsistant sur l'île de Montréal;
- La maison Thomas-Brunet, exemple remarquable de maison en pierre à murs-pignons découverts, construite par le maçon Charles Brunet et son traitement prépondérant dans l'agrandissement conçu par l'architecte Hugh Adderley Peck, dans la philosophie du mouvement Arts and Crafts;
- Le caractère de la maison Proulx, construite dans l'esprit des maisons traditionnelles québécoises en milieu rural;
- Le caractère traditionnel et les détails architecturaux soignés de l'imposante étable à deux étages, principal bâtiment accessoire à l'opération de la ferme Peck;
- La curiosité architecturale que constitue le château Gohier, son plan original et très étendu resté dans un état inachevé;
- Les caractéristiques Arts & Crafts de la maison de la Pointe et de ses dépendances, son implantation dans le paysage (tournée vers l'eau) et ses aménagements (muret décoratif);
- Les caractéristiques architecturales de résidence de villégiature d'inspiration «Prairie» de la maison Maurice-Gohier;
- Le caractère de la maison de la ferme Gohier qui conjugue style québécois et de la Nouvelle-Angleterre;
- Le caractère traditionnel de la grange-étable de deux étages à toit à comble brisé de la ferme Gohier;
- L'expression architecturale moderne des bâtiments conventuels construits par les soeurs de Sainte-Croix dans les années 60.

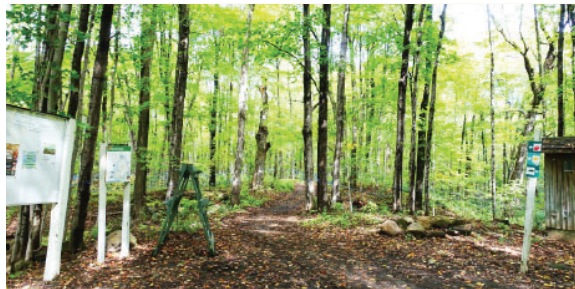
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La maison Thomas-Brunet.
- La résidence secondaire des Peck, intégrant et mettant en valeur la maison Thomas-Brunet.
- La maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau
- La maison Antoine-Legault-Dit-Deslauriers (déconnectée de son contexte par son déménagement sur le site en 1993).
- La maison Joseph-Charlebois (maison Grier).
- La maison Brisebois-Brunet.
- La maison Joseph-La Madeleine-Dit-Ladouceur.
- La maison Proulx.
- L'étable du site Brunet-Peck.
- Le château Gohier.
- La maison de la Pointe, son puits, son four à pain, son muret décoratif.
- La maison Maurice-Gohier.
- La maison de la ferme Gohier.
- La grange-étable de la ferme Gohier.
- La Solitude Notre-Dame et l'Ermitage.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR ÉCOLOGIQUE



Le réseau de sentiers passant par l'érablière qui contribue à la mosaïque de milieux naturels. Source : Ville de Montréal.



La couleuvre brune. Source : Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, en ligne.



Composition végétale du cap en 2015.

Source : LN paysage, 2019.

Cette valeur repose sur:

- la grande superficie de milieux naturels du site dans un contexte de raréfaction en milieu urbain. Leur contribution à la connectivité écologique de l'ensemble des milieux naturels de l'ouest de l'agglomération;
- une mosaïque de milieux naturels comprenant des friches, des milieux humides, des boisés et des ruisseaux. L'intégration de ces milieux au sein du territoire offrant une grande diversité d'habitats qui se traduit par une grande diversité faunique et floristique;
- la contribution du site à l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme;
- la présence de composantes découlant de l'occupation humaine du territoire et qui constituent des habitats pour certaines espèces.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les divers types d'habitats (boisés, friches, milieux humides et cours d'eau) et de communautés végétales (érablière à caryer, des friches herbacées, érablières argentées).
- Les espèces floristiques à statut particulier représentant au moins 13 occurrences.
- La faune abondante dans tous les groupes fauniques (micromammifères, moyenne et grande faune, avifaune, herpétofaune).
- La présence d'espèces fauniques à statut précaire : tortue géographique, tortue peinte, couleuvre brune, couleuvre tachetée, goglu des prés, 5 espèces de chauves-souris, etc.
- Les rives naturelles, la topographie du territoire qui démontrent peu de signe de transformation significative contribuant aujourd'hui à retrouver des milieux naturels d'une grande valeur écologique. Pour exemples : le goglu des prés qui affectionne les zones de friches et les champs en culture et la couleuvre qui utilise les murets de pierre comme abris.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

VALEUR SOCIALE ET D'USAGE



En 1991, les bâtiments de ferme sont occupés par la ferme écologique sous la supervision de l'organisme D-Trois-Pierres. Source : Photo CUM. AVM. CUM0001-C-1-5_004-7086-03.



La plage aujourd'hui. Source : Yves Kéroack photo



Chemin de traverse : à gauche, le chemin ancien est doublé au début des années 1960, à droite, l'ancien chemin du Cap-Saint-Jacques, vieux de plus de 200 ans.

Photo CUM, tirée du Plan directeur de gestion des ressources culturelles des parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal, vol. 2, 1972.

Cette valeur repose sur :

- la rareté des terres et des ensembles bâtis à vocation agricole subsistant sur l'île de Montréal;
- la persistance durant 300 ans de l'usage agricole sur le site (dont 200 ans d'usage exclusif), sous diverses formes : subsistance, gentlemen farmers, socio-éducative, qui incarnent la capacité du cap de se renouveler;
- la remise en culture d'une partie des terres (agriculture biologique), l'exploitation de l'érablière et de la ferme écologique par D-Trois-Pierres, organisme de réinsertion sociale et professionnelle implanté sur le site depuis les années 80;
- la capacité du site à témoigner des occupations et des usages qui s'y sont succédés : agriculture préindustrielle, villégiature, fonction institutionnelle et usage récréo-touristique;
- la capacité potentielle du patrimoine archéologique à témoigner d'occupations et d'usages des groupes chasseurs, cueilleurs, pêcheurs.
- la création, par les Gohier, de plusieurs activités récréatives et de villégiature qui initient l'usage public du site. La plage, conçue dans les années 40 pour être la plus grande plage naturelle du Canada, est encore iconique au cap aujourd'hui;

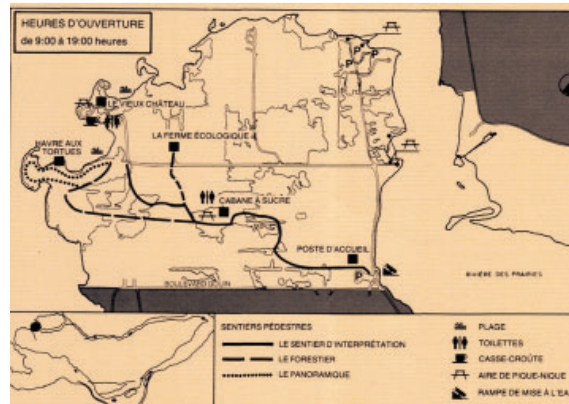
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'organisation du territoire, les bâtiments, les aménagements et les liens entre ces éléments qui constituent des ensembles représentatifs des différents usages.
- La présence des activités séculaires encore en fonction sur le site, telles que l'agriculture et l'acériculture : les terres en culture, la présence de travailleurs agricoles et d'animaux, les activités offertes sur le site de la ferme écologique et de la cabane à sucre, la vente d'une partie de la production sur le site, la machinerie agricole ancienne en démonstration.
- Les conditions hivernales, lorsque l'absence de feuillage rétablit la profondeur des vues et permet une meilleure perception des pièces agricoles et des vues sur l'eau.
- Les témoignages recueillis pour fin de recherche auprès de descendants de la famille Gohier et des usagers du site.
- La plage, la ferme Gohier.
- La largeur du chemin de traverse, témoin de la popularité de la plage au milieu du XX^e siècle.
- Le château Gohier et la maison de la Pointe.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

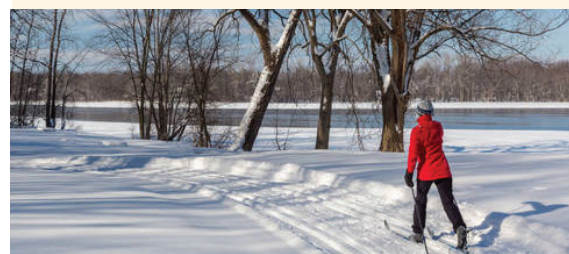
VALEUR SOCIALE ET D'USAGE



1988. Dépliant produit par la CUM. Excursions écologiques. Parc régional du Cap-Saint-Jacques. Source : AVM. CUM.4444-CSJ-028.



Réseau des sentiers et activités offertes en période hivernale. Source : Ville de Montréal.



Ski de fond au travers des terres. Source : Yves Kéroack photo

Cette valeur repose sur :

- les décisions relatives aux transactions immobilières prises par les différents propriétaires à partir de la seconde moitié du XX^e s. qui ont permis d'éviter l'urbanisation du cap et de convertir la majorité du site en propriété publique;
- l'achat des terres du cap par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) dans les années 80, qui a rendu ce territoire accessible à la population afin de combler les lacunes en espace vert et en accès à l'eau pour les citoyens de l'île de Montréal;
- le fait que le site du cap soit aujourd'hui dans sa majeure partie une propriété publique, un milieu naturel protégé et un parc régional avec une mission sociale forte : accessibilité pour tous et éducation à l'environnement et à la préservation de la nature;
- le fait que le parc-nature soit aujourd'hui l'un des plus fréquentés pour ses nombreuses activités éducatives et récréatives proposées tout au long de l'année;
- l'appréciation très positive, dans les propos exprimés en ligne par les usagers du site quant à l'expérience offerte aux visiteurs du parc-nature.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le parc-nature dans son ensemble, en tant que vaste espace vert naturel accessible à tous.
- La plage et les rives dans leur ensemble.
- Les activités offertes sur le site, comme à la ferme écologique, au centre de plein air et à la cabane à sucre en toutes saisons.
- Le centre de plein air et la cabane à sucre, des équipements rares sur le territoire de l'île de Montréal.
- Le réseau de sentiers.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CAP SAINT-JACQUES

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

RÉFÉRENCES

- Doré, J. (2006). Étude portant sur l'inventaire et l'évaluation de l'intérêt patrimonial des bâtiments situés dans les parcs-nature, propriétés de la Ville de Montréal, ainsi que sur l'évaluation préliminaire de la pertinence d'accorder un statut patrimonial à certains bâtiments qui sont localisés dans ces parcs-nature. Montréal, Québec : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal.
- D'Amour, V. et Stewart A. (2007). Étude historique et patrimoniale de la maison Jacques Richer-Dit-Louveteau, 163, chemin du Cap-Saint-Jacques. Montréal, Québec : REMPARTS.
- Arkéos inc. (2008). Projet des Parcs-nature – Parc-nature du Cap-Saint-Jacques – étude de potentiel archéologique Montréal, Québec : Ville de Montréal.
- Caron, D. (2008). La maison Thomas-Brunet : 187, chemin du Cap-Saint-Jacques. Montréal, Québec : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (2008). Analyse de la valeur patrimoniale de la maison Thomas-Brunet. Montréal, Québec : Service de la mise en valeur du territoire et du Patrimoine, Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (2008). Analyse de la valeur patrimoniale de la maison Jacques Richer-Dit-Louveteau. Montréal, Québec : Service de la mise en valeur du territoire et du Patrimoine, Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (2016). Énoncé de l'intérêt patrimonial du site de La Solitude Notre-Dame. Montréal, Québec : Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal.
- Caron, D. (2016). Recherche documentaire préalable : l'évolution historique du site de la ferme Gohier. Saint-Placide, Québec : Denise Caron, historienne.
- LN paysage. (2020). Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Caractérisation paysagère. Montréal, Québec : Luu Nguyen, architecte paysagiste en collaboration avec Denise Caron, historienne.
- Caron, D. (En cours). La ferme Brunet. Le domaine Peck. Saint-Placide, Québec : Denise Caron, historienne.
- Caron D. (En cours). La Pointe. Saint-Placide, Québec : Denise Caron, historienne.

GROUPE DE TRAVAIL

- Sylvie Barriault, conseillère en aménagement, urbaniste, Division de l'aménagement des parcs-nature et espaces riverains, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Denise Caron, historienne
- Anne Castonguay, Directrice, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- André Gariépy, directeur, D-3-Pierre
- Stéphanie Giguet, conseillère en aménagement – biologiste, Division de la biodiversité urbaine, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Édouard Gohier, arrière petit-fils d'Édouard Gohier 1er
- Suzanne de Guise, architecte, arrière petite-fille d'Édouard Gohier 1er
- Jean-François Hallé, architecte, Division concertation et Bureau du Mont-Royal, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Michael Labelle, président de l'organisme Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île (FDOI) et usager du parc
- Marie-Geneviève Lavergne, conseillère en aménagement – archéologue, Division du patrimoine, Service de l'urbanisme et de la mobilité.
- Hilde Wuyts, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Collaboratrice : Anne Desautels, chef de section - grands parcs, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

RÉDACTRICE

Hilde Wuyts, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité